



Attestation d'études collégiales - JWW.02 Représentant(e) en santé communautaire (RSC)

Informations générales

Cette attestation d'études collégiales est d'une durée de **1 725 heures**.

Profil du diplômé

À la fin de sa formation, le diplômé sera habilité à :

- Aider une personne autochtone face à des problèmes de santé.
- Participer à l'élaboration d'un plan d'intervention en santé communautaire orienté vers les enfants, les adolescents, les personnes âgées et la famille.
- Participer au plan d'action favorisant les soins à domicile.
- Réaliser des activités liées à la planification du travail.
- Utiliser adéquatement des grilles et des instruments d'observation et d'évaluation.
- Communiquer de manière rigoureuse ses observations verbales et écrites.
- Contribuer au travail d'équipes multidisciplinaires en lien avec les communautés autochtones.
- Choisir, adapter et concevoir du matériel et des activités éducatives visant la promotion de modes de vie sains.
- Évaluer le niveau de risque et l'urgence d'agir dans des situations où la santé des personnes est menacée.
- Utiliser des techniques d'approche, de communication et de soins appropriées.
- Développer son identité professionnelle.
- Appliquer des méthodes d'intervention en lien avec la culture Crie.
- Identifier les ressources communautaires disponibles.
- Contribuer à la dispensation de soins à prodiguer et les mesures préventives dans le cas de certaines pathologies. Démontrer sa capacité à utiliser des mesures de secourisme et de RCR à suivre en situation d'urgence.



Crédit : Image Nomade Productions

Liste des cours

388-610-AT	Fonction de travail du RSC
388-611-AT	La nation CRIE : culture et valeurs
388-612-AT	Communication et travail d'équipe : Terminologie Crie verbale et écrite
388-622-AT	Dynamique familiale et suivi à domicile
388-624-AT	Psychologie et relation d'aide
180-620-AT	Anatomie et physiologie humaine
388-631-AT	Leadership et travail d'équipe et travail dans la communauté
388-632-AT	Le développement du nourrisson, de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte
388-633-AT	Le vieillissement
388-634-AT	La santé maternelle et infantile
388-642-AT	Approches et techniques d'intervention
180-640-AT	Soins d'urgence
180-641-AT	Hygiène et prévention des maladies infectieuses et chroniques
388-641-AT	Animation et promotion des modes de vie sains dans la communauté

Conditions d'admission

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit posséder un diplôme d'études secondaires (DES) ou posséder une formation jugée suffisante par le collège. De plus, le candidat doit satisfaire à l'une des trois conditions suivantes :

- *Avoir interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année complète;*
- *Être visé par une entente entre le Cégep et un employeur ou par un programme gouvernemental;*
- *Avoir complété au moins une année d'études post-secondaires échelonnée sur une période d'un an ou plus.*

Informations et inscription

1-866-CEGEPAT, poste 7213 - fcsi@cegepat.qc.ca - www.cegepat.qc.ca/fcsi